Un reportage en trois temps (3/3)

À l'approche des élections européennes, nous nous sommes rendus sur plusieurs frontières de l'Union pour observer de près le rôle de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, dont le mandat sera bientôt élargi. Aujourd'hui, rendez-vous à la frontière serbo-hongroise. La réalisation de ce chapitre a été plus difficile que les précédents, en raison du manque de collaboration de Frontex et des réticences des autorités hongroises à répondre à nos questions portant sur leur coopération. Il aborde la question du respect des droits de l'homme en Hongrie et le rôle que Frontex a pu ou pourrait jouer pour qu'ils soient garantis.

- En Hongrie, l'intervention des garde-frontières européens n'est pas la bienvenue.
- Déployés à la frontière serbo-hongroise depuis 2015, leur rôle reste flou.
- Un observateur s'interroge: et si Frontex était écartée pour ne pas être témoin de violences policières à la frontière?

La souveraineté de l'État brandie contre Frontex

Reportage Sarah Freres
Envoyée spéciale à Röske et Budapest (Hongrie)

En Hongrie, la présence de Frontex est décriée au plus haut niveau. Et c'est un euphémisme. Pour Budapest, l'intervention de l'agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières n'est pas nécessaire. Son rôle devrait en substance se cantonner à analyser les risques et partager les informations. Ni plus, ni moins. "*Nous n'avons pas besoin d'eux. Que ce soit en 2015 ou maintenant, ils n'ont pas vraiment contribué à garantir la sécurité en Hongrie. Ils sont allés sur le terrain pour surveiller la situation, mais on ne l'a pas ressenti. Il faut garder à l'esprit que l'élargissement du mandat de Frontex va de pair avec d'autres propositions, qui vont au-delà de la simple protection des frontières. À Bruxelles, la bureaucratie fait des efforts pour cibler non seulement la souveraineté nationale mais aussi les politiques d'asile. Elle veut décider qui met un pied sur notre territoire*", assène Zoltan Kovacs, porte-parole du gouvernement hongrois.

De but en blanc, il pointe du doigt les organisations d'aide aux migrants, "*qui leur donnent un coup de main pour entrer en Europe depuis 2015*". Ce compris, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, lequel, "*comme les ONG, indique aux migrants comment éviter d'être appréhendés et toutes sortes d'autres astuces*". Frontex en ferait-elle partie? demande-t-on en entendant cette (fausse) assertion. "*Je n'en suis pas sûr. Disons que non*", rétorque-t-il.

Un "bluff politique"

Le directeur exécutif de Frontex, Fabrice Leggeri, a beau répéter que l'agence continuera de fonctionner sous l'égide de l'État hôte dans lequel elle opère, cela ne passe pas en Hongrie. La souveraineté nationale est brandie comme étendard contre l'intervention des garde-frontières européens. "*Les frontières appartiennent aux États. Nous n'avons jamais eu – et n'aurons jamais – l'intention d'abandonner cela. Frontex existe depuis un certain temps et la suggestion de l'Union européenne* (une suggestion devenue réalité depuis, NdlR) *d'élargir son mandat vise à retirer la souveraineté nationale aux États membres. C'est un bluff politique plus qu'autre chose. Même avec 10 000 agents, Frontex ne serait pas capable de défendre les frontières de l'Europe. Notre point de vue est partagé en Europe de l'Est mais aussi dans beaucoup de pays d'Europe de l'Ouest. Et les pays qui n'ont pas de frontières extérieures ne nous donneront pas d'ordres*", martèle Zoltan Kovacs.

Casser la version de Viktor Orban

Si l'exécutif magyar s'attribue la réussite de la fermeture de la route des Balkans, il oublie de mentionner l'accord entre l'Union européenne et la Turquie, lequel a fait chuter les arrivées de migrants à l'est de l'espace Schengen. "*Cet accord a une incidence importante en Hongrie, il suffit de regarder les statistiques pour le constater. Une des pierres angulaires du discours d'Orban* (le Premier ministre hongrois, NdlR) *est que lui – et lui seul! – protège son pays et la frontière extérieure de l'Union européenne. Il ne pourrait pas vendre cette histoire si une agence européenne qui déploie des officiers en masse s'en occupait. L'agence le priverait d'un argument clé. D'autant que l'absence de Frontex lui permet de blâmer les institutions européennes qui encoura-*

geraient l'immigration irrégulière. Ce qu'il dit, c'est: on ne doit pas donner les clés de notre maison à Bruxelles, qui veut ouvrir les portes", analyse Andras Lederer, conseiller auprès du Comité Helsinki hongrois, un organisme non gouvernemental pour la protection des droits de l'homme.

Manque de transparence

"*Nous avons six agents à la frontière serbo-hongroise* (500 agents étaient déployés en 2015 contre 143 au total en 2018, NdlR). *Je crains qu'ils ne soient pas impliqués dans l'enregistrement des migrants interceptés à la frontière*", explique une porte-parole de Frontex, sans préciser la nature de leur mission. Et de nous renvoyer vers les autorités nationales pour obtenir de plus amples informations. Interrogé, le lieutenant-colonel Gergely Czukor a, quant à lui, refusé de répondre à nos questions... en nous recommandant de les adresser à Frontex.

Au terme de ce reportage, le rôle de Frontex n'est toujours pas clair. "*Je crois que le mot que vous cherchez est flou*", s'enquiert Andras Lederer. Régulièrement en contact avec l'agence, il admet d'emblée ignorer son rôle en Hongrie. "*Est-ce que les officiers font de l'administratif? Est-ce qu'ils patrouillent à la frontière? Est-ce qu'ils sont témoins de refoulements collectifs? En tout cas, du personnel de Frontex en a déjà signalé. Mais là non plus, on ne connaît pas leur code de conduite à ce sujet. Est-ce qu'ils font un rapport parce qu'ils assistent à un refoulement ou bien parce qu'ils ont entendu un autre officier en parler? Comment est-ce que ça marche? Ce n'est pas clair*", regrette ce conseiller. Qui avance l'hypothèse suivante: et si l'agence était volontairement écartée pour ne pas être témoin de violations des droits de l'homme sur le sol hongrois?

"Dès qu'on touche la clôture, ils savent..."

Devant la complexité du processus d'asile en Hongrie, l'incertitude de ses résultats et la peur d'être incarcérés pour une durée indéfinie, certains migrants choisissent la voie illégale. Elle est rarement couronnée de succès. Se frayer clandestinement un chemin la nuit au-delà la frontière porte un nom : "The Game". "*Dès qu'on touche la clôture, ils savent. Les haut-parleurs crient en farsi, en urdu, en arabe et en anglais. Ils disent 'ne touchez pas la barrière, c'est un crime'... Beaucoup de bla-bla. À partir de ce moment-là, il faut agir vite. Parfois, je parviens à courir pendant un, deux, trois kilomètres. Mais la police nous rattrape toujours et nous ramène au mur, ouvre la porte et nous chasse en Serbie*", raconte Khanniaz, un Afghan originaire de la province de Kandahar.

Ses yeux sont rougis par la fumée qui s'échappe d'un feu sur lequel bout une marmite de thé épicé. À un kilomètre du "mur", une quarantaine d'hommes, dont une majorité de mineurs isolés, dorment dans les vestiges d'une ancienne ferme collective. Sameen, 15 ans, arrivé il y a trois mois, a été reconduit en Serbie après avoir été repéré dans un camion. Arrêté en même temps que plusieurs autres adolescents, Sameen s'est vu prendre ses empreintes digitales par les autorités hongroises. Cette procédure, qui prouve sa présence sur le sol européen, aurait dû empêcher son renvoi en dehors de l'espace Schengen.

Violences physiques et psychologiques

À Budapest, au quartier général de la police, on n'y voit rien à redire. C'est la méthode légale. "*Si une personne est arrêtée et souhaite déposer une demande d'asile, la police hongroise l'aide. Le seul moyen de demander la protection internationale est de passer par les zones de transit qui sont de l'autre côté du mur. La police hongroise va donc l'emmener à la frontière et lui montrer du doigt le chemin qu'il faut suivre pour aller demander la permission d'entrer dans les zones de transit*", décrit le lieutenant-colonel Gergely Czukor. L'usage de la violence (qui doit toujours être proportionnel) n'est pas proscrit. "*Violer la frontière, et donc la loi, est un acte de violence. Il n'est donc pas impossible que les forces de l'ordre en fassent l'usage, par exemple lorsqu'elles en éloignent les gens*", avance quant à lui le porte-parole du gouvernement, Zoltan Kovacs. Avant de préciser immédiatement : "*Je peux vous assurer que, depuis trois ans, nos policiers ont accompli leurs devoirs sans violences.*"

Des propos démolis par Médecins sans frontières, dont les données médicales et de santé mentale ont mis en exergue les violences perpétrées par les forces de l'ordre. Les migrants de la ferme de Selevenjske pustare confirment. "*Parfois la police nous bat, parfois pas. Ce n'est pas systématique*", explique Khanniaz, selon lequel les bastonnades étaient plus récurrentes durant l'hiver 2017.

Clash entre législations

Frontex a relevé trois incidents (SIR, dans le jargon, pour *serious incidents reports*) à la frontière serbo-hongroise en 2016 et 2017. Pour rappel, l'agence doit obéir aux législations européennes et nationales (du pays hôte dans lequel elle opère). Or le refoulement, interdit par les lois européennes, est autorisé en Hongrie. "*On ignore ce qui se passe quand une législation se heurte à une autre. Quel est le mécanisme pour résoudre un tel conflit d'intérêts ? En existe-t-il un ? Probablement pas. Auparavant, Frontex parvenait à contourner cela en étant absente de la zone de huit kilomètres où les* pushback *étaient légalisés. Mais depuis que cette zone a été étendue à l'entièreté du territoire* (depuis mars 2017, toute personne entrée sans autorisation sur le sol hongrois et qui est arrêtée est reconduite à la frontière serbo-hongroise, NdlR), *je ne vois pas comment l'agence peut résoudre cette question*", relève Andras Lederer, du Comité d'Helsinki. Quoique... "*Si j'étais un décideur chez Frontex, je placerais des officiers 24h/24, 7j/7 aux portes de la frontière, pile poil où ont lieu les refoulements. Ils seraient témoins de ce phénomène. Je pense que ça pourrait faire une différence*", propose-t-il.

De son côté, le directeur exécutif de Frontex répond que la présence d'un corps européen permet d'homogénéiser les pratiques et les comportements éthiques. "*Quand on me signale des incidents, je me pose toujours cette question : parle-t-on d'un système mis en place qui bafoue un ensemble de droits fondamentaux ? Ou d'errements d'individus ou d'un groupe d'individus qui ont commis des actions illégales ?*" interroge Fabrice Leggeri. "*Si c'est la deuxième option, il existe des sanctions disciplinaires, des formations, etc. Si c'est la première, cela devient une question politique et il appartient à la Commission européenne, en tant que gardienne des traités, de décider comment elle peut traiter cela de manière politique.*" Vu la légalité des refoulements en Hongrie, on a tendance à pencher pour cette option-ci.

S.F.